

années 50 et 60, mais de l'année 1970-1971, en fonction du chômage qui atteint actuellement 6 p. 100 et qui dépassera de beaucoup 12 p. 100 cet hiver au Québec, dans les Maritimes et dans la riche province de la Colombie-Britannique, ce que personne d'entre nous ne devrait accepter.

[Français]

M. Romuald Rodrigue (Beauce): Monsieur l'Orateur, les honorables députés qui ont pris la parole avant moi ont fait valoir les avantages de l'instruction pour les jeunes. Au fait, ceux qui ont fait un séjour plus long dans les écoles et les universités devraient profiter d'avantages innombrables, comparativement à d'autres.

Telle a été en effet la rengaine du gouvernement et des organismes paragonnementaux, dont la Commission d'assurance-chômage, le Centre de la main-d'œuvre, ainsi que le Conseil économique du Canada.

Les rapports annuels du Conseil économique du Canada ont tout d'abord vanté les mérites de l'instruction, comme en fait foi la déclaration remarquable qu'on peut lire à la page 79 du deuxième rapport de cet organisme, et je cite:

On s'accorde depuis longtemps à reconnaître à l'éducation une valeur intrinsèque contribuant à rendre l'homme meilleur, à lui faire jouir davantage de la vie, ainsi qu'à relever la qualité et l'énergie de la nation tout entière.

Mais le rapport va plus loin en reconnaissant que l'éducation présente également des aspects économiques dont la nature et les dimensions ne font que commencer à faire valoir leurs priorités.

Le Conseil économique du Canada prétend que la recherche et le maintien d'un taux élevé de croissance économique constituent l'un des premiers objectifs de tous les pays industrialisés.

Dans son premier rapport, le Conseil économique du Canada affirme que la réalisation d'un taux élevé de croissance économique exige une utilisation de toutes les ressources productives, tant matérielles qu'humaines, et que l'expansion de l'économie canadienne ne peut découler que de la quantité et de la qualité des ressources utilisées, soit tout d'abord le travail sous une forme quantitative et qualitative et, finalement, une utilisation judicieuse des capitaux disponibles.

• (9.10 p.m.)

Dans son deuxième rapport, le Conseil économique du Canada fait état des progrès réalisés au cours de la décennie 1950 à 1960 concernant la productivité et la croissance de l'économie canadienne. Voici ce qu'on peut lire à la page 71:

Parmi les facteurs qui ont fortement contribué, au cours de cette période, au taux de croissance du revenu réel par habitant, mentionnons:

La main-d'œuvre employée—Il s'est produit, au cours de la période en cause, une amélioration sensible de la qualité de la main-d'œuvre, par suite d'un relèvement graduel du niveau d'éducation.

Plus loin, à la page 75 de ce rapport, on fait état des progrès réalisés au Canada dans le domaine de l'éducation, comparativement aux États-Unis, et l'on estime que cela est de nature à favoriser les Canadiens.

Voici ce qu'on peut lire:

Il est probable que le relèvement du niveau d'éducation jouera dans la croissance économique du Canada au cours des vingt prochaines années un rôle beaucoup plus important qu'il ne l'a fait durant les vingt dernières années. En outre, il est fort possible que durant les dix prochaines années (soit de 1960 à 1970), l'écart du niveau d'éducation entre le Canada et les États-Unis s'atténuera quelque peu.

Et plus loin, le rapport signale que le revenu réel moyen des Canadiens en 1961, comparativement à celui de 1911, a été d'un quart plus élevé qu'il ne l'aurait été si le niveau d'éducation n'avait pas augmenté.

Dans le rapport, on cite une déclaration de feu le président Kennedy pour appuyer l'argument à l'effet que l'éducation est une condition du niveau de prospérité de la population. Cette citation du président Kennedy, tirée de son message au Congrès, le 29 janvier 1963, se lit ainsi:

Notre pays s'est engagé à investir davantage dans la croissance économique. Or, les recherches récentes ont démontré que l'un des plus profitables de ces investissements est celui que l'on fait dans l'éducation, lesquels investissements sont à l'origine d'environ 40 p. 100 de l'augmentation de la productivité... C'est un investissement à rendement fort élevé, sous forme d'un accroissement des salaires et du pouvoir d'achat des travailleurs qualifiés, sous forme de nouveaux produits et de nouvelles techniques, fruits de cerveaux créateurs et d'une augmentation constante de la somme des connaissances utiles du pays.

Voilà des paroles que tous les politiciens canadiens auraient aimé faire leurs, si l'expérience que nous connaissons actuellement ne démontrait pas que l'augmentation du nombre des travailleurs qualifiés et qu'une instruction plus poussée ne valent à peu près rien pour la vitalité de l'économie canadienne qui se passe volontiers des capacités et de la volonté de travailler des nouveaux diplômés, parce qu'elle ne les prend pas à son service et, enfin, que l'augmentation du nombre des travailleurs instruits ne se traduit pas par une amélioration du niveau de vie des Canadiens en général.

A cet effet, il y a quelque temps, M. Arthur J. Smith, président du Conseil économique du Canada, lors d'une conférence prononcée à Montréal, devant les représentants de la *North American Society for Corporate Planning*, déclarait qu'il faut absolument que le taux de croissance soit non seulement soutenu et quantitativement élevé, mais aussi qualitativement approprié aux besoins du pays. Selon M. Smith, il existe au Canada un gaspillage de l'ordre de quatre milliards de dollars environ qui ne se traduit pas par de nouveaux produits. On ne connaît pas le progrès que l'on devrait connaître, parce qu'un grand nombre de jeunes ne sont pas employés actuellement à la production.

Il existe, selon le président du Conseil économique du Canada, un fossé entre les possibilités et le taux actuel de croissance de notre économie.

La conséquence immédiate est un accroissement du chômage. On assiste d'autre part à une réduction de la croissance de la productivité, de la moyenne d'heures de travail pour les personnes qui ont un emploi, à un déclin du rythme de création d'emplois par rapport à l'augmentation du nombre des personnes qui arrivent sur le marché du travail. Il y a une baisse du rythme de production des diverses industries par rapport à leur capacité.